

DECEMBRE 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réforme des IJSS : le Groupe UNMI révèle un surcoût immédiat de 4% pour les régimes de prévoyance

La baisse du plafond de calcul des indemnités journalières de Sécurité sociale (IJSS), passée de **1,8 à 1,4 SMIC** le 1^{er} avril 2025, provoque un transfert direct et significatif de charge vers les organismes de prévoyance.

À partir des données DSN (Déclaration Sociale Nominative) de ses adhérents, le Groupe UNMI a mesuré l'impact concret de cette réforme, qui modifie l'équilibre économique de son portefeuille collectif.

« Dès lors que la Sécurité sociale réduit sa prise en charge, la charge se reporte instantanément sur les organismes complémentaires. Notre étude le confirme : cette réforme génère un surcoût immédiat d'environ 4% de nos dépenses de prévoyance », prévient **Cindy Cornuaille, actuaire au sein du Groupe UNMI**.

Un impact ciblé... mais une pression généralisée

La mesure touche essentiellement les salariés rémunérés au-delà de **1,4 SMIC**. Pour préserver l'équilibre des contrats, le Groupe UNMI a fait le choix de **mutualiser l'intégralité du surcoût**, conformément à son approche solidaire.

Un signal clair : la Sécurité sociale se désengage durablement

Cette réforme confirme une tendance déjà observée depuis plusieurs années : diminution progressive des remboursements, transferts de charges vers les complémentaires et allongement des arrêts de travail. Pour le Groupe UNMI, la question de la **soutenabilité économique des régimes de prévoyance** devient un enjeu majeur pour les employeurs comme pour les salariés.

L'Union renforce par ailleurs ses actions de **prévention des risques psychosociaux**, notamment via son partenariat avec **Stimulus Care Services**, afin de réduire durablement les arrêts de travail.



MUTUELLEMENT PLUS FORTS

Le groupe prudentiel UNMI est constitué de l'Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle, organisme à but non lucratif, lieu ouvert de rassemblement de mutuelles de toutes tailles et d'UNMI'Mut, mutuelle spécialiste des risques prévoyance. Notre ambition est de donner à nos adhérents les meilleures armes pour résister et conserver leur indépendance. Pour cela, nous mettons à leur disposition une gamme de produits performants et un large panel de services, développés en interne ou avec l'aide de nos partenaires.

Siège social 70 Boulevard de Courcelles 75017 PARIS - www.unmi.eu

Contact presse : MLK MARKETING

Marie-Laure Molko - 01 76 41 00 32 - 06 70 16 45 15 - mlmolko@mlk-marketing.fr